



# Football Féminin Vienne Deux-Sèvres



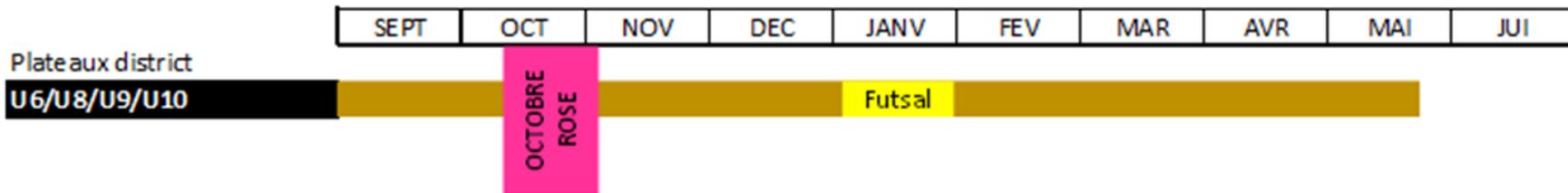
# Prévisions Saison 2025/2026

# U6-10F

## Organisation par District

### District 79:

#### Animations jeunes



### District 86:

- 1 plateau féminin chaque semaines notés sur le calendrier général
- Lieu à définir sur proposition des clubs et validation par la commission de féminisation
- Engagement sur compétition

Plateaux où les catégories sont séparées: U6-U7-U8 et U8-U9-U10



# COMPÉTITIONS U15 F

LFNA

PROPOSITION

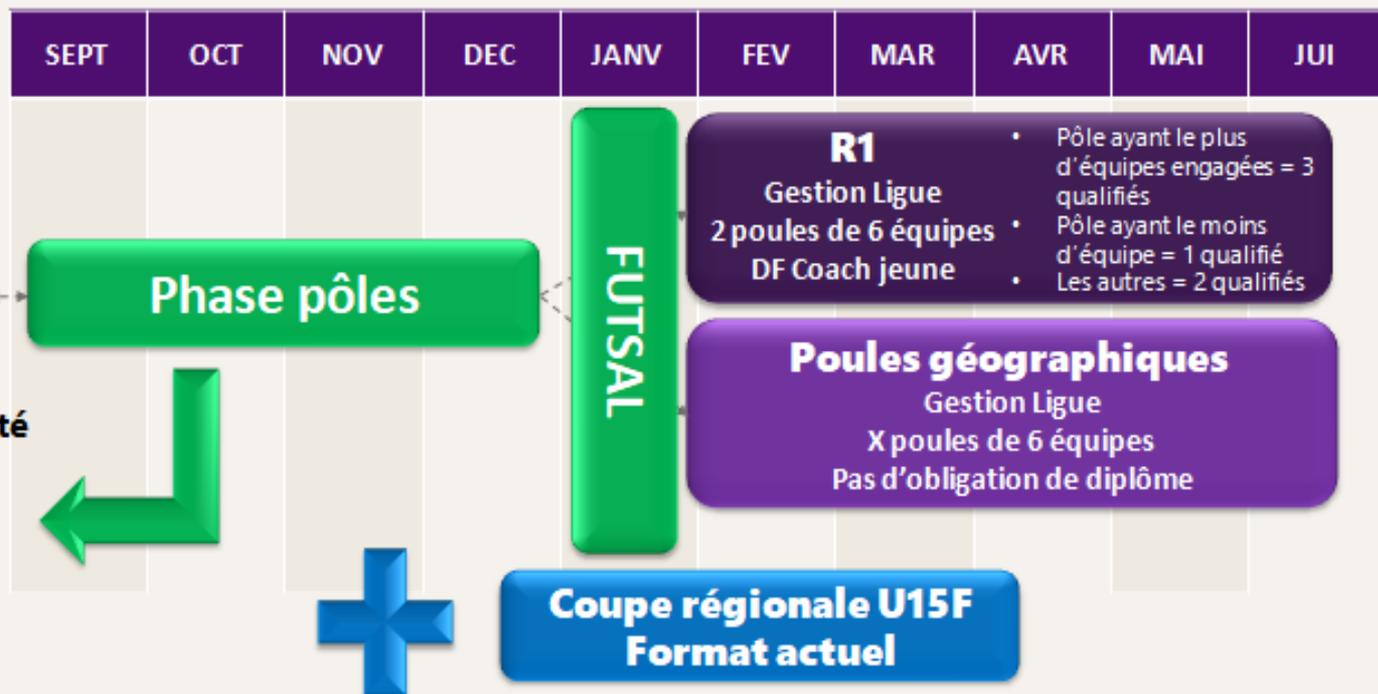
Catégories foot à 11

**U15 F**

(U15F + U14F + 3 U13F)

Gestion par pôle possibilité  
de faire 2 phases avec 2  
niveaux (si possible)

- Brassage Ligue
- District





# Compétitions seniors

SEPT	OCT	NOV	DEC	JANV	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI
------	-----	-----	-----	------	-----	-----	-----	-----	-----

Seniors à 11

Division 1	Championnat	sur la saison							
Brassage	Championnat	1ère phase							
Division 2					2ème Phase				
Division 3					2ème Phase				

**Seniors /U18/ +2 U17 +1 U16**

Seniors à 8

<b>Seniors /U18/ +2 U17 +1 U16</b>	1ère Phase					2ème Phase			
------------------------------------	------------	--	--	--	--	------------	--	--	--

OCTOBRE ROSE le 19 octobre 2025

## **Obligations des clubs de R1/R2 :**

Objectif : augmenter progressivement le cahier de charge des obligations pour les clubs de R1 et R2

	Saison 2024/2025	Saison 2025/2026	Saison 2026/2027	Saison 2027/2028	Saison 2028/2029
R1	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 équipe U12 F / U19 F (ententes non valables)</li><li>• 1 Ecole Féminine de Football comportant au moins 12 joueuses licenciées U6 à U11</li></ul> <p><u>Encadrement :</u> BMF</p>				<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 équipe U13F ou U15F</li><li>• 1 équipe U18F ou U19F</li><li>• 1 Ecole Féminine de Football Argent ou Or labélisée</li></ul> <p><u>Encadrement :</u> BEF</p>
R2	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 Ecole Féminine de Football comportant au moins 10 joueuses licenciées U6 à U11</li><li>• Recommandé : une équipe de jeunes U12 F / U19 F</li></ul> <p><u>Encadrement :</u> AS/CFF3/DF Coach Senior</p>				<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 équipe U13F ou U15F ou U18F</li><li>• 1 Ecole Féminine de Football Bronze labélisée</li></ul> <p><u>Encadrement :</u> DF Coach Senior</p>



# **Informations Diverses Et Rappels**

# Communication

- Utiliser la messagerie officielle et signer les mails
- Mettre le bon centre de gestion en destinataire (si doute les 2)
- Match non joué (forfait ou intempérie):  
**Attention prévenir le club adverse par tél.**  
Envoyer **un mail** au gestionnaire, au club adverse, et à **l'arbitre** (compétition à 11) par la messagerie officielle au plus vite.
- En cas de terrain impraticable envoyer un justificatif (arrêté municipal, photo) au plus tard le lundi qui suit la rencontre.
- Match non joué en foot à 8 (plus possible), comme le foot à 11

# Modification de match

## Article 17 – Modification des calendriers

1/ Toute demande de changement de date ou d'heure sur la journée de championnat ou de coupe devra être effectuée par le club via FOOTCLUBS dans un **délai minimum de 7 jours avant la rencontre concernée**. Cette demande sera soumise à l'accord du club adverse qui annoncera sa décision via FOOTCLUBS. L'organisme compétent pourra ensuite officialiser le changement.

2/ Toute demande de report d'une rencontre à une date ultérieure sera soumise à l'appréciation de la Commission qui pourra accepter cette demande en estimant le caractère insurmontable poussant le club à demander ce report.

4/ Toutefois, sur accord des deux clubs, 15 jours avant la rencontre, et si la Commission donne son accord estimant que l'issue de cette rencontre n'aura aucune incidence sur une éventuelle accession ou rétrogradation, cette dernière pourra avoir lieu un autre jour ou à un autre horaire prévu pour la dernière rencontre. Toutefois, aucune rencontre ne pourra avoir lieu après la date prévue au calendrier général pour la dernière journée de championnat. **Les rencontres non jouées à la dernière date du calendrier général de l'épreuve seront automatiquement déclarées perdues par forfait pour les équipes concernées.**

# Intempéries

Journée remise par le district (**pour intempéries**)

Lorsque le District gestionnaire de la compétition reporte la journée pour intempérie, les matchs de ladite compétition qui se déroulent sur l'autre District sont également reportés et à l'inverse, la compétition gérée par le District qui n'a pas reporté est bien maintenue sur l'autre District.

# Les Obligations

# R1/R2

## 2/ Obligation de diplômes – Seniors [...] (Article 7 des RG de la LFNA)

- **Championnat R1 Féminin : DF COACH SENIORS**
- **Championnat R2 Féminin : A.S / CFF3 / DF COACH SENIORS**

## 3/ Les obligations Seniors Féminines

**Championnat R1 Féminin** : • 1 équipe U12 F / U19 F (ententes non valables)

• 1 Ecole Féminine de Football comportant au moins 12 joueuses licenciées U6 à U11

**Championnat R2 Féminin** : • 1 Ecole Féminine de Football comportant au moins 10 joueuses licenciées U6 à U11

Recommandé : une équipe de jeunes U12 F / U19 F

## 4/ Les sanctions Seniors Féminines

Outre la sanction figurant à l'article 33 des RG de la FFF interdisant, pour l'équipe R1 ne remplissant pas les obligations ci-dessus, de ne pas participer à la Phase d'Accession en D3 Féminines, la situation des clubs est examinée par la Commission Régionale des Jeunes le 15 novembre (intermédiaire) puis définitivement validée le 30 Avril. Chaque examen de situation doit être notifié aux clubs par les moyens habituels de publication, après approbation par le Comité de Direction de la LFNA

### Les sanctions sont les suivantes :

- 1 ère année : amende fixée par le Comité de Direction
- 2ème année : amende doublée – retrait de 3 points – non accession
- 3ème année : amende triplée – retrait de 6 points – non accession
- 4ème année – amende quadruplée – retrait de 9 points – non accession

### • Autres championnats :

Les clubs R1 et R2 Féminins et Jeunes puis R1 Foot Diversifié devront être en règle au plus tard le 15 Novembre de la saison en cours. Passée cette date, la Commission Régionale du Statut des Educateurs adressera à chaque club en infraction un courrier d'information afin de régulariser la situation sous 30 jours. Les sanctions sportives et financières seront appliquées à partir du 1er Janvier de la saison en cours. La sanction financière correspond au montant du tarif des frais pédagogiques d'une formation DF COACH JEUNES pour les équipes soumises à ce diplôme, ou d'une formation CFF2 pour les équipes soumises à ce diplôme. Un bon de formation leur sera adressé pour inciter l'éducateur à passer sa formation.

# Interdistrict

## 3/ Les obligations Seniors Féminines

**Championnat interdistrict à 11 Féminin** : avoir déclaré une Ecole Féminine de Football • compter parmi ses effectifs 8 licenciées catégories U6/U13F

Organiser 1 journée découverte et utiliser les outils de communication

Organiser une séance hebdomadaire

Participer aux rassemblements du district et championnats féminins

**Date de mise en conformité le 30 avril**

4/ Les sanctions Seniors Féminines pour l'équipe interdistrict à 11 ne remplissant pas les obligations ci-dessus, de ne pas accéder au championnat R2.

# FMI

Utilisation de la FMI obligatoire pour toutes les catégories:

- Seniors à 11 et à 8,
- U15,
- U18,
- U14/U17 à 8
- et U11/U13 à 8

En cas de problème FMI aviser le district gestionnaire par messagerie officielle avec le motif et envoyer la feuille papier (fournie par le club recevant) scannée dès le lundi (sinon amende ...)

4 remplacements en seniors foot à 8

# Organisation

## Horaires officiels

15h ou levé de rideau 13H

Possibilité de modification avec accord des deux clubs jusqu'au mercredi soir  
via Footclubs

## Forfaits:

Foot à 8 : **Forfait à moins de 7 joueuses** art 19 LFNA

Foot à 11 : **Forfait à moins de 8 joueuses** art 19 LFNA

## Temps de jeu :

U11/U13: 2x30

U14/U17 à 8: 2x40

U15 à 11: 2x40

U18 à 11: 2x45

Senior à 8: 2x40

Senior à 11: 2x45

# Participation par rencontre

## Mutation:(Article 160 des RG de la FFF)

- Seniors à 8: 4 mutés normal dont 2 hors périodes
- Seniors à 11: 6 mutés normal dont 2 hors périodes
- Jeunes: 4 mutés normal dont 1 hors période

La participation de **1 U16** et de **2 U17** en senior est autorisé avec un double surclassement (art.26)

# Rappel

Extrait de l'Article 1 des statuts de la FFF:

« [...]Par ailleurs, le respect de la tenue règlementaire et la règle 50 de la Charte olympique assurent la neutralité du sport sur les lieux de pratique. A ce double titre, sont interdits, à l'occasion de compétitions ou de manifestations organisées sur le territoire de la Fédération ou en lien avec celles-ci :

- **tout discours ou affichage à caractère politique, idéologique, religieux ou syndical,**
- **tout port de signe ou tenue manifestant ostensiblement une appartenance politique, philosophique, religieuse ou syndicale,**
- **tout acte de prosélytisme ou manœuvre de propagande,**
- **toute forme d'incivilité.**

Toute personne contrevenant à ces dispositions fera l'objet de poursuites disciplinaires et/ou pénales. »

# Rappel

Attention aux bijoux et divers piercings

Traçage des terrains à 8 et filets dans les buts

Les dirigeants qui officient pour l'arbitrage doivent être titulaire d'une **licence « dirigeant »**

**Le club qui reçoit doit fournir un arbitre de centre et un arbitre de touche et club visiteur un arbitre de touche**

Renseigner les dirigeants foot féminin dans footclubs  
(Attention décocher la case diffuser)

Carton blanc pour toutes les catégories.

**Dates à retenir**

# Engagements

Saisie des engagements sur Footclubs - Compétition

Attention aux engagements sur un autre centre de gestion (*penser aux desideratas*).

Respecter les dates d'engagement

**Attention pour la phase de brassage championnat senior à 11 et le championnat à 8  
Ces deux compétitions se déroulent en deux phases.**

Possibilité pour une équipe à 11 en difficulté de passer en compétition à 8 dernier niveau

Possibilité pour une équipe à 8 de passer à 11 en deuxième phase dernier niveau

La demande sera faite par messagerie officielle au district gestionnaire de la compétition avec information à l'autre district avant la fin de la première phase

# Engagements Championnats

Catégorie	Effectif	Pratique	Centre de Gestion	Engagement Champ.	Début du Championnat
D1F et D2F (79/86)	1U16, 2 U17, U18 et +	Foot à 11	District 86	17/08/25 Phase 1 20/12/25 Phase 2 pour la D2F	14/09/25
Seniors F à 8 (79/86)	1U16, 2 U17, U18 et +	Foot à 8	District 79	17/08/25 Phase 1 20/12/25 Phase 2	14/09/25
U18F	1U15, U16, U17 et U18	Foot à 11	District 86	24/08/25 Phase 1 19/10/25 Phase 2 20/12/25 Phase 3	13/09/25
U14-U17F	U14, U15, U16 et U17	Foot à 8	District 79	24/08/25 Phase 1 19/10/25 Phase 2 20/12/25 Phase 3	13/09/25
U15F	3 U13, U14 et U15	Foot à 11	District 86	24/08/25 Phase 1 19/10/25 Phase 2 20/12/25 Phase 3	13/09/25
U11-U13F	3 U10, U11, U12 et U13	Foot à 8	District 86	24/08/25 Phase 1 19/10/25 Phase 2 20/12/25 Phase 3	20/09/25

# Engagements Coupes

## Seniors:

Coupe de France: 15 Aout 2025

Coupe Régionale LFNA: le 1<sup>er</sup> Juillet 2025

Coupe du Poitou à 11 : les équipes engagées en championnat sont automatiquement engagées en coupe

Coupe du Poitou à 8 : les équipes engagées en championnat sont automatiquement engagées en coupe

## Jeunes:

Coupe Nouvelle Aquitaine U15: le 1<sup>er</sup> Août 2025

Festival Foot U13 Pitch : les équipes engagées en championnat sont automatiquement engagées en coupe

Consolante du Festival Foot U13 (86)

Challenge Fétis Lahitte U11F

# Engagements Futsal

## Pour les clubs de la Vienne: 30 novembre

- Futsal U18
- Futsal U15
- Futsal U11/U13
- Futsal U6-U8 et U8-U10F

## Pour les clubs des Deux-Sèvres: 19 octobre

- Futsal U14-U17F
- Futsal U11-U13F